Législation : droits et devoirs des agriculteurs et des chasseurs sur un territoire

Objectifs
S'approprier les différentes législations existantes au niveau de la chasse et de la faune sauvage

Pré-requis
Pas de pré-requis

Contenu
La formation se déroulera en 2 temps :

- une demi-journée présentant le cadre dans lequel s'exerce la chasse et son organisation administrative (rôle du préfet, Office National de la Chasse, Fédérations départementales des chasseurs, CDCFS, etc).

- une demi-journée sur les procédures et droits des agriculteurs par rapport aux chasseurs : la contestation et le remboursement des dégâts de gibier, les problèmes liés à l'arrivée des grands prédateurs comme le loup, la réglementation de l'agrainage dissuasif, les moyens à disposition des propriétaires et fermiers pour s'opposer à la chasse, etc.

En fin de formation, une attestation sera distribuée à chaque participant.

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 10/03/2016

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 15€

Plus de renseignements
Jody Winterhalter
adear11.formation@gmail.com
Adear 11
Maison Paysanne
12 rue des Genêts
11 300
Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

Taux de satisfaction : %

Prévoir un repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

19 mars 2016 09:30 - 17:30 (7hrs)	11250 Clermont sur Lauquet	Christophe Privat, juriste, spécialiste de la chasse

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

Courriel _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _